

- Aux sources de la foi -



Lac Bouchette

Forfait santé globale

« *Un Esprit Saint dans un corps sain* »

20 au 22 juillet 2012 (3 jours)



Séjour à l'Ermitage St-Antoine. Visite du Lac St-Jean, du village de Val Jalbert et du jardin zoologique de St-Félicien. Possibilité de randonnée en nature et baignade dans le lac. Excellent pour s'arrêter et faire le point dans une atmosphère de paix et de beauté.

Venez pour le temps d'une pause bienfaisante ...

« *Toi qui cherches une autre vision du monde, prends le bâton du pèlerin. Qui sait où ça te mènera ? Peut-être jusqu'en toi !* »

Offrez-vous trois jours pour refaire une santé globale (nourriture, repos, marche bienfaisante) dans un oasis de sérénité.

« *La seule possibilité de donner un sens à son existence, c'est d'élever sa relation naturelle avec le monde à la hauteur d'une relation spirituelle* ».

(Albert Schweitzer)



ITINÉRAIRE PRÉLIMINAIRE

20 au 22 juillet 2012

(3 jours /2 nuits)

1^{ère} journée – Vendredi, 20 juillet, 2012

- 08h45 Départ de Montréal – Métro Côte Vertu **ou**
- 09h00 Départ de l'hôtel Quality Inn (Anjou– avec possibilité de laisser votre voiture-
stationnement payant)
- Dîner en chemin au restaurant (non-inclus dans le forfait)
- 15h30 Arrivée au Lac Bouchette et prise de possession des chambres
- 16h00 Visite guidée du site (musée, sentiers pédestres, etc.)
- 17h30 Souper à la cafétéria
- 19h00 Visite de la Chapelle de Saint-Antoine et procession à la grotte « Notre Dame de
Lourdes » suivie par la messe à la Chapelle Mariale, à 19h30 (pour ceux qui le
désirent).
- 20h30 Soirée sociale (animation musicale ou théâtre)

2^e journée – Samedi, 21 juillet, 2012

- 07h00 Gymnastique matinale (étirements / exercices)
- 08h00 Déjeuner
- 08h30 Départ pour Val Jalbert
- Ballade en trolley – un court métrage sur l'histoire de ce magnifique village historique
– téléphérique pour une vue spectaculaire des chutes - dîner sur place avec nos boîtes à
lunch tout en regardant un beau spectacle.
- 12h15 Départ pour le Zoo Sauvage de St Félicien
- 13h15 Observer la collation de différents animaux. Visite du Parc des sentiers de la
nature en train. Film Multi Sensoriel
- 16h30 Départ pour l'Ermitage Saint-Antoine
- 18h00 Souper à la cafétéria
- 18h45 Rencontre – échange sur les faits saillants de la journée

- 19h30 Temps libre - possibilité d'aller à la messe (Chapelle Mariale)
20h30 Soirée sociale (animation musicale ou théâtre).

4e journée – Dimanche, le 22 juillet, 2012

- 07h00 Gymnastique matinale (étirements / exercices)
08h00 Déjeuner
09h00 Ce matin, c'est en compagnie de Frère Sylvain que nous partons randonner en forêt pour y découvrir ou redécouvrir le plaisir de la nature : sentir, toucher, goûter, feuilles, fleurs, racines et petites baies (selon saisons). Cette démarche naturelle s'accompagne d'un discours plus spirituel et philosophique basé sur *Le Cantique de Frère Soleil* (St François d'Assise).

*.....Loué sois-tu, mon Seigneur, pour sœur notre mère la Terre
qui nous porte et nous nourrit,
qui produit la diversité des fruits,
avec les fleurs diaprées et les herbes.....*

Entre lac et forêt, sur le chemin de la vie, le pèlerin que nous sommes devenus est face à lui-même, face à sa Foi, intériorise et trouve sa place.

En après-midi, retour à **Montréal**.

- 11h00 Messe dominicale
12h00 Dîner à la cafétéria
13h00 Départ pour Montréal
18h30 Arrivée approximative

Itinéraire sujet à changement

INFORMATION GÉNÉRALE



Accompagnatrice : Rose-Marie Boranian : une femme de cœur, pleine de vie et d'enthousiasme, attentive aux besoins des autres et engagée dans son milieu. Formée en administration, en animation de groupe et en pastorale, elle a œuvré pendant de nombreuses années dans le monde des affaires, comme responsable d'Import/Export et de voyages corporatifs et plus tard en animation pastorale en milieu scolaire et paroissial. Elle a un grand sens de l'organisation et parle plusieurs langues, dont le français, l'anglais, l'espagnol, l'arabe, l'italien, l'allemand et l'arménien.

- **Le forfait comprend** : transport en minicar climatisé, 2 nuits d'hébergement à l'ermitage St-Antoine, 5 repas à l'ermitage et un dîner pique-nique toutes les activités mentionnées à l'itinéraire, service d'une accompagnatrice de Spiritours et toutes les taxes.
- **Le forfait ne comprend pas** : le dîner en chemin (le premier jour), pourboires pour le chauffeur et l'accompagnatrice, dépenses personnelles et assurances-voyage.
- **Dates** : 20 au 22 juillet 2012
- **Prix réservez tôt avant le 20 mars 2012** : 369\$/pers. (occ.4), 379\$/pers. (occ.3), 399\$/pers. (occ.2), 469\$/pers. (occ.1)
- **Prix régulier après le 20 mars 2012** : 399\$/pers. (occ.4), 409\$/pers. (occ.3), 429\$/pers. (occ.2), 499\$/pers. (occ.1)
- **Date limite d'inscription** : 20 mai 2012 (Après cette date il serait encore possible de s'inscrire selon disponibilité).
- **Pour vous inscrire** : remplir la fiche d'inscription ci-joint et nous l'envoyer avec un dépôt de 25%. Il faut s'inscrire le plus tôt possible car les places sont limitées.
- **Nb de participants** : minimum 10, maximum 19

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



DESTINATION : Lac Bouchette	DEPART : 20 juillet 2012	RETOUR : 22 juillet 2012
------------------------------------	---------------------------------	---------------------------------

MR / MME / MLLE	NOM : _____	PRÉNOM : _____
ADRESSE : _____		
TEL (résidence) : _____	TEL (travail) : _____	CELL : _____
COURRIEL : _____		
DATE DE NAISSANCE : _____		

OCCUPATION DÉSIRÉE* :
<input type="checkbox"/> Je partagerai la chambre avec : 1 () 2 () 3 () autres personnes. Noms du/des compagnons/compagnes de voyage : _____ _____ <input type="checkbox"/> Je désire une chambre privée. <input type="checkbox"/> Je suis seul(e) mais j'aimerais être jumelé(e) en occ.2 si possible. Si on ne peut me jumeler, Spiritours assumera les frais additionnels (la différence entre occupation simple et occupation double), mais se garde le droit de me jumeler même pendant le voyage au besoin.

INFORMATIONS PERSONNELLES :
Personne à contacter en votre absence : _____ Tel : _____ Allergies ou restrictions alimentaires : _____ Conditions médicales particulières : _____ Où avez-vous entendu parler de ce voyage : _____

ASSURANCES VOYAGES CROIX BLEUE - veuillez mettre vos initiales à côté de l'option choisie

Prix indiqués par pers. / âge	Forfait au Canada _____ (garantie soins d'urgence, annulation pour 400 \$ et bagages jusqu'à 1 500\$)	Forfait au Canada Sans annulation avec interruption _____	Je ne désire pas d'assurance-voyage _____
0 à 34 ans	41.98 \$	33.56 \$	
35 à 60 ans	41.98 \$	33.56 \$	
61 à 65 ans	43.94 \$	35.52 \$	
66 à 70 ans	53.89 \$	45.39 \$	

N.B. Si vous avez 71 ans et plus vous devez nous contacter pour établir votre prime.

Votre signature signifie que vous avez lu les conditions générales de Spiritours et que vous les acceptez.

Date : _____

Signature : _____

A envoyer à l'adresse suivante : *Spiritours, 1695 Boulevard St-Joseph Est, Suite 100, Montréal, Québec, H2J 1N1.* Ne pas oublier d'inclure votre chèque de dépôt de 25% (+ assurances si nécessaire) à l'ordre de Spiritours.
Nous vous suggérons fortement d'inclure aussi un chèque postdaté au 20 mai 2012 pour la balance.

Spiritours / Voyages Momentum -- Tel : (514) 374-7965 -- www.spiritours.com -- info@spiritours.com



CONDITIONS GÉNÉRALES

Dépôt et paiement

Un dépôt de 25% du montant total est requis au moment de votre réservation ainsi que la prime d'assurance-annulation si désiré. Le solde devra être payé au complet au moins 30 jours avant le départ. En cas de retard pour le paiement final, notez que la réservation sera automatiquement annulée entraînant les frais d'annulation sous-mentionnés. Les chèques doivent être faits à l'ordre de Spiritours.

Frais d'annulation

Jusqu'à 45 jours avant le départ : 25% du montant total
De 45 à 21 jours avant le départ : 50% du montant total
A moins de 21 jours avant le départ : aucun remboursement
Changement de nom : 100\$ de pénalité

Assurances

Les voyageurs sont invités à se procurer une assurance-annulation dans l'alternative où, pour des raisons majeures (maladie, blessure ou décès survenant à eux-mêmes ou à un membre de leurs proches) ils devaient annuler leur voyage avant le départ ou modifier l'itinéraire en cours de route. De plus nous recommandons fortement de prendre une assurance-médicale. Le coût des assurances n'est en aucun cas remboursable. Les voyageurs doivent prendre connaissance dans leur contrat d'assurance de la nature de la garantie, des risques assurés, des exclusions, limitations et réductions de garanties, ainsi que des procédures de résiliation que contient le produit d'assurance.

Réclamation

Vous devez aviser le représentant de Spiritours le plus rapidement possible de toute réclamation éventuelle. À l'étranger, vous devez immédiatement communiquer avec votre accompagnateur ou auprès de la direction de l'hôtel afin que la situation puisse être corrigée.

Prix indiqués

Sauf en cas d'indication contraire, tous les prix sont en dollars canadiens. Ces prix sont sujets à changement sans préavis au moment ou avant le temps du paiement final. Un changement peut survenir suite à la dévaluation du dollar canadien ou de l'augmentation du coût du pétrole...etc.

Responsabilité de Spiritours

Spiritours ne peut être tenu responsable des actes, oublis, erreurs ou événements, pertes, dommages ou accidents durant le voyage, ainsi que des retards ou annulation dus à une compagnie de transport. Spiritours ne peut être tenu responsable de quelque dommage subi par le voyageur pour maladie, blessure, perte, incommodité ou anxiété. Spiritours décline également toute responsabilité quant à tout dommage découlant d'un acte gouvernemental, de troubles politiques, grèves, actes fortuits. Spiritours n'effectuera aucun remboursement quelles que soient les circonstances d'un retour prématuré ou d'une partie non-complétée, ni pour les services non-utilisés par les voyageurs. La responsabilité de Spiritours découlant du défaut de fournir un service ou un avantage décrit dans le présent document est limitée au coût de tel service ou avantage.

Responsabilité du voyageur

Le voyageur s'engage à accepter toute directive raisonnable relative au forfait émis alors que le passager est à l'étranger. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, et qui persiste dans sa conduite malgré un avertissement formel du fournisseur de services et/ou de son représentant, le passager sera expulsé du groupe et devra assumer tous les frais occasionnés par sa conduite y compris tous les frais supplémentaires que le passager devra déboursier pour son hébergement, nourriture et transport.

Tel : (514) 374-7965

www.spiritours.com

info@spiritours.com

FORMULE D'EXCLUSION DUES AUX CONDITIONS PRÉEXISTANTES

Afin d'être admissible à l'assurance de la CROIX BLEUE, veuillez compléter le formulaire suivant :

EXCLUSION 1 : Au cours des 3 mois précédant la date de *prise d'effet de la couverture**, avez-vous pour une maladie ou blessure :

1. été hospitalisé ?.....Non.....Oui
2. eu un changement de posologie dans votre médication existante ?.....Non.....Oui
3. eu un changement dans un traitement existant ?.....Non.....Oui
4. consommé de la nitroglycérine pour une condition cardiaque plus d'une fois dans une période de 7 jours pour le soulagement de la poitrine ?.....Non.....Oui
5. été traité avec de l'oxygène a domicile ou eu recours a la corticothérapie Pour une condition pulmonaire ?.....Non.....Oui
6. consulté un médecin (sauf pour un examen de routine) ?.....Non.....Oui
7. reçu un nouveau traitement ou vous en a-t-on prescrit un ?.....Non.....Oui
8. reçu une nouvelle prescription ou consommé un nouveau médicament ?.....Non.....Oui

Si OUI, spécifiez la Condition : _____

Cette condition est exclue de la couverture.

Cette condition n'est pas couverte. Nous vous offrons la possibilité de faire remplir un questionnaire médical par votre médecin traitant. Si le questionnaire médical est ACCEPTÉ par la Croix Bleue, cette condition sera COUVERTE.

IMPORTANT

Pour l'assurance médico-hospitalière, veuillez noter que dans le cas où une maladie se déclare entre la date de l'achat de l'assurance et le départ du voyage, cette maladie ne sera pas couverte pendant le voyage.

Signature du Client : _____ Date : _____

Compléter la partie suivante SEULEMENT dans le cas où l'une de vos réponses est OUI.

NOM: _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (RÉSIDENCE) : _____

* *Prise d'effet de la couverture*

1. Assurance médico-hospitalière et assurance forfait régulier: la date de départ du voyage
2. Assurance annulation ou interruption de voyage : la date d'adhésion au contrat.

ASSURANCE HOSPITALISATION

Pour être admissible à cette assurance, il faut être résident canadien et être bénéficiaire au sens de la Loi sur l'assurance-maladie du Québec.

Pour adhérer à cette assurance vous devez obligatoirement remplir la formule d'exclusion due aux conditions préexistantes et le retourner avec votre paiement.

Voici un résumé de ce que l'assurance médico- hospitalisation couvre* :

- Frais hospitaliers jusqu'à \$5,000,000
- Médicaments (lorsque prescrits dans le cadre d'un traitement d'urgence)
- Soins dentaires par suite d'un traumatisme externe (jusqu'à \$2,000)
- Service d'ambulance
- Rapatriement
- Allocation de subsistance (jusqu'à \$3,000)

*Pour connaître avec précision ce qui est couvert veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance voyage

ASSURANCE ANNULATION

Cette assurance vous donne droit à un remboursement complet pour toutes sortes de situations pouvant arriver et qui pourraient vous empêcher de partir.

Voici un résumé de ce que l'assurance annulation couvre* :

Votre voyage sera remboursé si vous vous voyez obligé d'annuler votre départ ou d'interrompre ou de prolonger votre voyage après qu'il ait commencé, à la suite de :

- .. Maladie, hospitalisation, lésions corporelles ou décès
- .. Mise en quarantaine
- .. Sinistre qui rend inhabitable la résidence principale
- .. Retard en raison d'une panne mécanique de la voiture, du mauvais temps, d'un accident de la route ou d'un barrage routier ordonné par la police en cas d'urgence
- .. Événement dans le pays de la destination du voyage qui incite le gouvernement du Canada à émettre une recommandation selon laquelle les citoyens canadiens ne devraient pas voyager à l'intérieur de ce pays pour une période couvrant le voyage assuré. L'adhésion à l'assurance doit avoir lieu avant que la recommandation gouvernementale ne soit divulguée
- .. Refus de la demande de visa (certaines conditions s'appliquent)
- .. Perte involontaire de votre emploi (certaines conditions s'appliquent)

*Pour connaître avec précision ce qui est couvert veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance voyage.

Voici un résumé de ce que l'assurance annulation ne couvre pas :

- .. Toute maladie qui était diagnostiquée au moment de l'achat de cette assurance
- .. Tout traitement ou chirurgie conseillé avant la date d'achat du voyage
- .. Refus ou changement de décision pour la participation au voyage

ASSURANCE BAGAGES

Couverture jusqu'à 1500\$ (maximum 300\$ par article)

Risques assurés : perte, endommagement, vol, retard (pour 12 heures et plus); un montant jusqu'à concurrence de 250\$ sera accordé pour vêtements et/ou accessoires de première nécessité.

Vous devez absolument avoir déclaré la perte aux autorités et avoir obtenu un rapport écrit.

*Pour connaître avec précision ce qui est couvert veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance voyage

Spiritours / Voyages Momentum -- Tel : (514) 374-7965 -- www.spiritours.com -- info@spiritours.com



AUTORISATION POUR PAIEMENT SUR CARTE DE CRÉDIT Lac Bouchette juillet 2012

DÉPÔT :

Par la présente, je, _____ autorise **Spiritours** (ou ses fournisseurs de services Voyages) à débiter ma carte de crédit au montant de _____ \$* pour le dépôt au moment de l'inscription.

Type de carte **(Visa, Master Card) : _____

Numéro de carte de crédit : _____

Expiration : _____

Date : _____

Signature :

BALANCE :

Par la présente, je, _____ autorise **Spiritours** (ou ses fournisseurs de services Voyages) à débiter ma carte de crédit au montant de _____ \$* pour le solde à 30 jours du départ.

Type de carte** (Visa, Master Card) : _____

Numéro de carte de crédit : _____

Expiration : _____

Date : _____

Signature :

*Montant maximum d'une transaction : 6 000\$ **Nous n'acceptons pas les cartes American Express